

ALGER

الجزائر
الجمهورية

Extrait du Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Les-travailleurs-de-N-Gaous.html>

Les travailleurs de N'Gaous Conserves obtiennent satisfaction sur une partie de leurs revendications

- Luttés sociales en Algérie -
Date de mise en ligne : vendredi 28 août 2015

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Les travailleurs de N'Gaous Conserves obtiennent satisfaction sur une partie de leurs revendications

Après deux semaines de grève, les travailleurs de N'Gaous Conserves SPA ont contraint les patrons de l'entreprise à satisfaire une partie notable de leurs revendications.

La grève déclenchée le 8 août a pris fin le 21. Elle a été suivie par les 1000 travailleurs des deux usines de l'entreprise de production de jus et de conserves. L'une est située à N'Gaous, à 60 km à l'ouest de Batna et l'autre à Menaâ, à 80 km au Sud-Est de la même ville.

Le responsable du syndicat (UGTA), Bourzam Salah, a justifié le bien-fondé de la décision de reprise du travail en mettant en avant, selon les propos qu'il a tenus au correspondant de *Liberté*, la primauté de « *l'intérêt général* », une notion clé du pacte social - plus exactement antisocial- signé par la centrale UGTA avec le patronat. Bourzam Salah a affirmé, sans autre précision, que « *les travailleurs ont obtenu la satisfaction de plus de 50% de (leurs) revendications* » jugeant qu' « *aller jusqu'au bout, nous mène droit au mur. Nous avons des promesses fermes. Elles nous ont été faites en présence de tous les acteurs du conflit : le propriétaire de l'unité, les autorités locales et nous en tant que représentants des ouvriers. La plainte a été retirée, le licenciement, qui était l'origine de la discorde, est annulé* ».

Les travailleurs avaient annoncé leur détermination à poursuivre leur mouvement de grève jusqu'à la satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles : hausse du salaire de base, amélioration des conditions de travail au sein des deux unités, permanisation des employés sous contrat depuis plus d'une année et révision de la convention collective arrivée à échéance en 2013. Cette révision a été réclamée au vu de la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs alors que les actionnaires de l'entreprise empochent de substantiels profits comme l'atteste indirectement le niveau du chiffre d'affaires, 970 milliards de centimes depuis le début de l'année.

Selon le secrétaire général du syndicat, Salah Bourzam, « *le salaire de base des ouvriers est fixé à 14 200 DA et celui des cadres à 21 000 DA. Nous avons demandé qu'ils soient augmentés de 45%, alors que la direction refuse d'aller au-delà de 15%* ».

Un salaire de base inférieur au SNMG au mépris de la loi, une grève pour la faire respecter. Pauvre directeur « obligé » de déposer plainte devant les tribunaux contre des travailleurs qui dénoncent cette violation grossière de la loi ! Il ne reste plus aux travailleurs qu'à pleurer avec un malheureux patronat suppliant de façon insistante le régime de prendre des mesures qui « améliorent » ce fameux « climat des affaires », comme par exemple la mise au pas systématique, par voie de licenciement ou d'emprisonnement, des protestataires et des grévistes non satisfaits de leur sort !

Les patrons prétendent bien entendu qu'ils sont dans l'incapacité de satisfaire la revendication d'augmentation du salaire de base de 45%. Qualifiant d'emblée la grève d'illégale, le directeur de l'entreprise a prêché la patience aux travailleurs en les invitant à attendre la fin de l'année pour rediscuter de leurs revendications. Jouant sur les mots, il avait nié devant les journalistes avoir menacé les grévistes de licenciement. Il leur avait simplement adressé ... des lettres de mise en demeure !

L'usine de N'Gaous appartenait jusqu'en 2006 à l'Etat. Elle était réputée pour la qualité de ses jus de fruits caractérisés par une faible teneur en sucre, contrairement à la pratique des patrons d'usines privées qui mettent dans leurs canettes jusqu'à 50% de sucre subventionné par l'Etat pour faire de gros profits. Sa production rencontrait un grand succès auprès des consommateurs et s'écoulait facilement sur le marché national. Appliquant sa politique de désengagement, le pouvoir a décidé de la brader, après lui avoir coupé tout accès aux banques, au profit de la Société internationale magrébine d'agroalimentaire et du froid (Simagrof).

Les travailleurs s'y étaient opposés durant de long mois. Les nouveaux propriétaires ont fini par s'installer dans les lieux

Les travailleurs de N'Gaous Conserves obtiennent satisfaction sur une partie de leurs revendications

en février 2007 avec la bénédiction du pouvoir.

R.N.